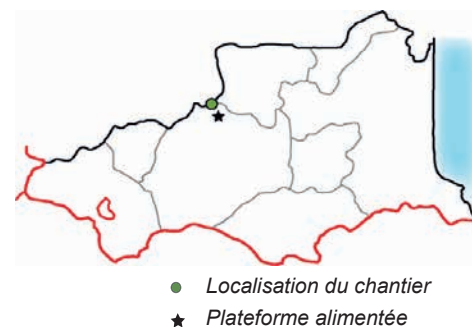
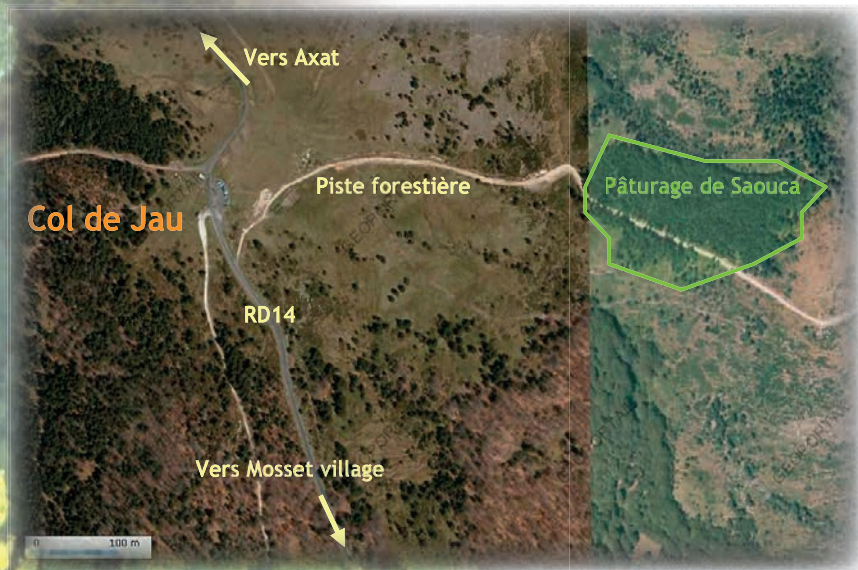




## Commune de Mosset (66)

Operation d'entretien de parcelle après tempête (klaus 24-01-09)



- Localisation du chantier
- ★ Plateforme alimentée

### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU CHANTIER

**Localisation** : limite ouest de la commune de Mosset, sur le versant sud du Dormidou, au lieu-dit « Pâturage de Saouca »  
**Altitude** : 1 500 m en moyenne.  
**Surface exploitée**: 2 hectares  
**Pente de la parcelle**: entre 30 et 50 %  
**Accessibilité**: 800 m de piste depuis le col de Jau.  
**Date chantier**: début septembre 2009

## Présentation de l'opération

### Désignation :

**Nettoyage des bois de chablis après tempête (arbres au sol, arbres abîmés, arbres fragilisés...)**

### Objectifs :

- Re-ouvrir la piste forestière (dégager les arbres qui entravent la piste)
- Mettre le site en sécurité (prévenir les chutes d'arbres fragilisés)
- Nettoyer la parcelle encombrée (dégager les arbres au sol) pour ré-ouvrir le sous-bois au sylvo-pastoralisme
- Améliorer l'aspect paysager et faciliter l'accès touristique
- Fournir du combustible pour les chaufferies de la vallée de la Castellane (Mosset + particulier)

### Modalités techniques :

Le peuplement est composé majoritairement de Pins à crochets et de Pins sylvestres. Les diamètres varient de 10 à 60 cm (à 1,30 m). La hauteur moyenne des tiges est de 12 mètres. L'accès se fait par la piste forestière depuis le Col de Jau (800 m de piste).

La parcelle est visitée après tempête et les arbres à sortir sont marqués : ce sont tous les arbres tombés, les arbres cassés et fragilisés. Aucun d'entre eux ne peut être valorisé vers la filière bois construction étant donné la faible valeur ajoutée qu'ils représentent (essence, diamètre, état mécanique, état sanitaire...). L'ensemble est donc valorisé en bois énergie. Le chantier abattage/débardage est organisé en fonction de ce débouché.

Le chantier prévoit l'abattage/débardage de 562 tiges, équivalent à 537 MAP soit environ 167 tonnes.



Aspect du peuplement avant travaux



A gauche aspect du peuplement après travaux et à droite avant travaux



Aspect du peuplement après travaux



Martelage



## Travaux réalisés

• **Abattage** : L'ensemble des travaux d'abattage est manuel. Le bucheron se déplace à pieds dans la parcelle. Il abat à la tronçonneuse les arbres marqués encore sur pieds et tronçonne à la base les arbres au sol pour les désolidariser de leur souche. Aucun façonnage, ni ébranchage n'est réalisé.

=> 10 jours ETP de bucheronnage (entreprise Meunier -66)

• **Débardage** (financé à 60% par le Conseil Général) : Une tire de débardage est créée en milieu de parcelle par l'entrepreneur afin d'améliorer la pénétrabilité du peuplement. Les arbres abattus sont débusqués et débardés au skidder vers deux sites de stockage à 300 mètres maximum de la parcelle (l'un à l'est, l'autre à l'ouest), afin de réduire les distances de débardage. Il s'agit de places de dépôt en bord de piste sur lesquels les arbres sont disposés sans entraver la circulation de la piste. Les arbres sont orientés dans le même sens afin de faciliter la préhension par le grappin de l'engin de déchiquetage qui saisit les arbres par le bas du tronc.

=> 10 jours ETP de débardage (entreprise Meunier -66)

• **Déchiquetage** : Le broyage des arbres entiers est réalisé par un broyeur forestier à moteur thermique de grande capacité. Marque : Hantsch. Diamètre d'admission maximum : 50 cm. Le broyeur est tracté par un camion de type Unimog et suivi d'une flotte de 2 camions poly-benne et de 3 caissons de 30 m<sup>3</sup> qui effectuent les rotations vers le hangar de Mosset. L'ensemble du convoi se rend sur la piste forestière pour déchiqueter les arbres. Ce sont 450 tiges qui sont déchiquetées qui équivalent à 430 MAP soit environ 134 tonnes. Une centaine de tiges est laissée en bord de piste par manque de capacité de stockage dans le hangar de Mosset.

=> 2 jours ETP de déchiquetage (régie forestière de la commune des Angles -66).

=> journée de mise en place et repliage de l'engin et 1 journée de broyage.

• **Transport** : 2 camions bennes et 3 caissons de 30 m<sup>3</sup> de capacité chacun réalisent les rotations depuis le site de stockage vers le hangar de Mosset. La distance de transport est de 14 km aller sur route sinueuse. Le temps de rotation est de 70 mn A/R (temps de vidage et temps de changement poly-benne compris).

=> 1 journée 1/2 de transport à 2 hommes (1 convoi simple poly benne de la commune des Angles -66, et un convoi double poly benne de l'entreprise Tubert - 66).

• **Encadrement** : L'ensemble du chantier est encadré par un élu de la commune de Mosset qui s'assure du bon déroulement de l'aspect logistique.

=> 2 jours ETP d'encadrement à 1 homme (commune de Mosset)



## Bilans

### QUANTITATIFS

Volume : 430 MAP produits

Humidité sur brut : 46,5 % en moyenne

Volume moyen par jour de déchiquetage : 300 MAP/jour

### SOCIO-ÉCONOMIQUES

=> 27 journées d'ETP pour l'ensemble du chantier, soit

=> 0,6 jour d'ETP pour la production de 10 MAP

## Economiques

Abattage	6,50 € HT/tonne	2,04 € HT/MAP
Débardage hors subvention	31,10 € HT/tonne	9,68 € HT/MAP
Débardage avec subvention (60%)	12,44 € HT/tonne	3,88 € HT/MAP
Déchiquetage	14,03 € HT/tonne	4,30 € HT/MAP
Transport	17,24 € HT/tonne	5,37 € HT/MAP
<b>TOTAL hors subv*</b>	<b>68,87 € HT/tonne</b>	<b>21,78 € HT/MAP</b>
<b>TOTAL avec subv*</b>	<b>50,21 € HT/tonne</b>	<b>15,59 € HT/MAP</b>

Abattage (537 MAP soit 167 t) = 1 100 € HT

Débardage (537 MAP soit 167 t) = 5 200 € HT

Déchiquetage (430 MAP soit 134 t) = 1 881 € HT

Transport (430 MAP soit 134 t) = 2 311 € HT

Coût du chantier = 10 492 € HT

Aide Conseil Général (60% débardage) = 3 120 € HT

Coût de revient du chantier = 7 372 € HT

(\* coût de production d'un MAP rendu stockage)

## Contacts

### et Renseignements

#### Bois Energie 66

Route du Col de Jau, 66500 Mosset

Tél : 04 68 05 05 51 - Fax: 09 77 46 23 29

Courriel : bois.energie66@wanadoo.fr

www.be66.fr

